

 **GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.** 
Avocate / Lawyer

Le 25 octobre 2017

‘Par SDE et par courrier’

M. Pierre Méthé
Secrétaire intérimaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4000-2017**
Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel

Monsieur Méthé,

Bien que le GRAME n'ait pas d'argumentation supplémentaire à formuler concernant la méthodologie utilisée pour les coûts associés à la puissance additionnelle et la quantité de puissance à considérer aux fins de l'analyse de rentabilité, il réfère la Régie à sa preuve additionnelle (C-GRAME-0016) et à la section II de son argumentation (C-GRAME-0011) qui présente ses recommandations à cet égard.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, monsieur Méthé, l'expression de mes salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

GP/gp
cc. Me Simon Turmel pour le Distributeur HQD

3090, boul. le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7
Téléphone : 450-687-5055, poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca